

Arrêté réglementant l'emploi du feu

Vie de la commune

Publié par:

Publié le : 24 Jul 2017 09:10

Arrêté n°38-2017-04-28-007 réglementant l'emploi du feu à moins de 200 m des bois, des forêts, plantations, reboisements, terrains à boisier du fait d'une obligation légale ou conventionnelle, landes, maquis et garrigues et à l'intérieur de ceux dans le département de l'Isère.